

Mise en ligne : 28 décembre 2016.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## COMPAGNIE UNIVERSELLE DES TABACS filiale des Manufactures J. Bastos

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Bastos-Oran-Alger.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Bastos-Oran-Alger.pdf)

S.A., 10 septembre 1923, p. 50 ans.

### COMPAGNIE UNIVERSELLE DES TABACS

S.A. frse au capital de 10.000 fr.

Siège social : Alger, 4, r. du Dauphiné

Registre du commerce : Alger, n° 9.463

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 979)*

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 3 membres au plus et 2 au moins, nommés pour 1 an, propriétaires de 2 actions nominatives.

VARAIGNE (Henri)[adm. délégué Bastos], villa Stéphane, chemin Yusuf, Alger ;

LABOUBÉE (Simon)[dir. Bq industrielle AFN, adm. Bastos], 71, r. d'Isly, Alger.

### COMMISSAIRES AUX COMPTES

LAMAS (Georges), 11, r. de Normandie, Alger.

Objet. — Utilisation du concours que la manufacture de tabacs J. Bastos (capital 11.500.000 fr.) veut bien lui prêter en vue de traiter en tous pays ttes ops se rattachant au commerce et à l'industrie des tabacs.

Capital social. — 10.000 fr. e, 100 act. de 100 fr.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 7 % d'intérêt aux actions. L'excédent, sauf la portion qui serait affectée à un fonds de prévoyance ou d'une réserve extraordinaire, sera réparti à titre de dividende aux act.

---